

# Accueil et prise en charge des enfants allergiques en collectivité

#### FORMATION INTER ET INTRA-ENTREPRISE







### **OBJECTIFS**

- o Connaître les modalités d'accueil des enfants souffrant d'allergie alimentaire
- o Maîtriser le danger allergène lors de la préparation et la consommation des repas
- o Gérer l'attitude à adopter lorsque l'enfant présente une manifestation allergique



### **PUBLIC**

- Professionnels des domaines de l'enfance, de l'animation et du social : établissements scolaires, accueils périscolaires, centres de loisirs et de vacances, assistantes maternelles
- o Personnel de la restauration



- Échanges et analyse des pratiques
- Travail en groupe, jeu de rôle
- Présentation d'une trousse d'urgence, d'un PAI
- Démonstration : stylo auto-injecteur d'adrénaline, chambre d'inhalation

# AMME

## Réglementation en vigueur :

Droits et obligations de la collectivité

## Allergènes alimentaires :

- Mécanismes de l'allergie alimentaire
- Manifestations cliniques
- Allergènes à déclaration obligatoire des aliments en cause
- o Intolérances alimentaires
- Réglementation sur l'étiquetage des denrées : décryptage d'étiquettes
- Précautions à prendre lors de la préparation et la distribution des repas pour maîtriser le danger allergène

## Accueil d'un enfant allergique :

- Communiquer entre les différentes personnes concernées : parents, enfants, référents de la structure d'accueil
- Distinguer les différents signes d'appel et les symptômes visibles
- Contenu du protocole de soins et d'urgence : lecture du protocole de soins, composition de la trousse d'urgence
- Attitudes à adopter lorsque l'enfant présente une manifestation allergique (gestion du stress, appel médical gestion, de la trousse d'urgence)
- Adapter le traitement d'urgence selon le protocole prescrit : démonstration de l'utilisation d'une chambre d'inhalation, d'un stylo auto-injecteur
- Projet d'accueil individualisé (PAI) : circulaires interministérielles et de l'éducation nationale
- o Contenu du PAI



### **EVALUATIONS ET SUIVI**

- o Évaluation des acquis en fin de formation
- o Évaluation de la satisfaction
- o Attestation de fin de formation